

Budget rectificatif 5/2018: réserve liée au soutien à la Turquie; instrument de voisinage européen; aide humanitaire; initiative WiFi4EU

2018/2165(BUD) - 16/11/2018 - Acte final

OBJECTIF: adoption définitive du budget rectificatif n° 5/2018.

ACTE LÉGISLATIF: Adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1691 du budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2018.

CONTENU: le Parlement a constaté que le budget rectificatif n° 5 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 était définitivement adopté.

Le budget rectificatif n° 5/2018 porte sur :

- l'annulation des réserves de 70 millions EUR en crédits d'engagement et de 35 millions EUR en crédits de paiement liées à l'aide en faveur de la Turquie provenant de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II),
- le renforcement de l'Instrument européen de voisinage (IEV) en crédits d'engagement (70 millions EUR) et de l'aide humanitaire en crédits de paiement (35 millions EUR), et
- le renforcement du tableau des effectifs de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) dans le contexte de l'initiative WiFi4EU qui vise à fournir, gratuitement et sans conditions discriminatoires, un accès Internet de haute qualité aux résidents et aux visiteurs dans les centres de la vie publique locale.

Le Parlement européen a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif le 2 octobre 2018 (se reporter au résumé de la résolution daté du même jour).